

# Les échos de Scy-Chazelles

N°79  
Juin 2022

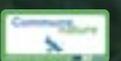
Le bulletin d'informations de votre commune



**Parc écologique  
et de la biodiversité,  
bientôt la fin des travaux**



Scy-Chazelles



# SOMMAIRE

## ETAT CIVIL



### Naissances

BETTINGER Diane	24/01/2022
NGAMVILAI ÖZBAL Alessia et Gabriel	03/02/2022
DURVASULA Vijay	05/02/2022
SCHOENACKER Emilia	14/02/2022
BOLLE Romy	17/03/2022



### Mariages

ALEZINE Rémi et TULBU Marie	28/12/2021
-----------------------------	------------



### Décès

STEFFENS Denise	25/12/2021
BOHIN Armande	14/12/2021
HUMBERT Marie	19/01/2022
GAGLIARDI Pasquale	01/02/2022
DIETERLING Lina	24/02/2022
GROBOILLOT Louise	02/03/2022
MARTIN Viviane	24/03/2022

Sauf indications, les photos sont la propriété de la Commune de Scy-Chazelles. Les articles rédigés n'engagent que leurs auteurs. Les informations des associations sont publiées à titre gratuit, la rédaction se réserve le droit de remettre en forme et de condenser si nécessaire les textes soumis.

Directeur de la publication : Frédéric Navrot  
Responsable de la publication : Yannick Groutsch  
Mise en page & Tirage (1500 ex.) : Imprimerie associative  
Co.J.Fa Metz 03 87 69 04 90 - info@cojfa.net

### 3 LE MOT DU MAIRE

### 4 ACTUALITÉ

- 4 Parc écologique et de la biodiversité, bientôt la fin des travaux
- 5 Le nouveau cimetière communal paysager est terminé
- 6 Budget
- 8 Souvenir français
- 8 Une extraordinaire solidarité
- 9 Brocante en bas
- 10 Sangliers, les battues
- 11 Au cœur de l'école
- 12 Vrai faux

### 13 ZOOM SUR NOS ENTREPRISES

- 13 Cooks

### 13 LOISIRS ET JEUNESSE

- 13 Marché aux fleurs et aux plantes potagères
- 14 Diaporama
- 15 Accueil des nouveaux et concours photos
- 16 Bibliothèque municipale

### 19 LA PAGE DE L'OPPOSITION

### 20 INFOS PRATIQUES



Sigéo-Castelloises, Sigéo-Castellois, chers amis,

L'actualité mondiale a tristement pris le pas sur nos vies paisibles...

Mais à Scy-Chazelles, avec le soutien de nombreux bénévoles de la commune que je remercie chaleureusement, la municipalité s'est fortement mobilisée pour venir en aide aux familles ukrainiennes en détresse. Entre collecte et acheminement de produits de première nécessité, de nourriture et de vêtements, et aide financière de 1000 € votée à l'unanimité des élus pour alimenter un fonds d'urgence national, notre mobilisation apporte une réponse adaptée à ce dramatique événement. Bien entendu, elle se poursuivra si elle s'avère nécessaire ou si elle est sollicitée.

En ce printemps 2022, trois sujets d'actualité communale sont pour ma part à souligner.

Tout d'abord la fin des travaux et la mise en service du nouveau cimetière paysager situé route de Lessy. Un véritable soulagement de disposer à présent et pour longtemps d'une réserve suffisante d'espaces funéraires pour les familles sigéo-castelloises qui en auront besoin. Et la satisfaction d'un résultat qualitatif et environnemental à la hauteur de nos attentes. Je vous invite à aller le visiter pour découvrir une réalisation de très grande qualité et un lieu propice au recueillement, dans un environnement calme et verdoyant, en pleine nature.

Ensuite, la poursuite et l'achèvement des travaux du parc écologique et de la biodiversité, situé en contrebas de la Place de l'Esplanade. Là aussi, une véritable satisfaction d'offrir aux habitants et aux visiteurs de notre commune un lieu supplémentaire de promenade, de découverte et de valorisation patrimoniale « verte ».

Enfin, la reprise de la vie associative et des animations annoncée en début d'année est bien confirmée : succès au rendez-vous pour la brocante du 1<sup>er</sup> mai et le marché aux fleurs qui se sont tenus pour la première fois à Scy-bas, pour la messe du Jour du Seigneur à l'église Saint Rémi retransmise en direct sur France 2, pour la Fête des Vins de Moselle qui a permis d'accueillir sans difficultés notables près de 6000 visiteurs dans le village, et pour « Le petit Montmartre de Scy-Chazelles », une nouveauté artistique et culturelle fort appréciée à la maison des associations qui a accueilli peintres, sculpteurs ou autres artisans d'art. Pour tous ces moments de partage exceptionnels, je remercie vivement nos chères associations communales et le Conseil de Fabrique. Et ne manquez pas un nouvel événement inédit à Scy-Chazelles, le 1<sup>er</sup> festival de théâtre programmé sur 3 soirées du 30 septembre au 2 octobre prochains !

Excellente lecture et bel été à toutes et tous.

Votre Maire,  
Frédéric NAVROT

# PARC ÉCOLOGIQUE ET DE LA BIODIVERSITÉ, BIENTÔT LA FIN DES TRAVAUX

Les différents aménagements du parc écologique et de la biodiversité, situé en contrebas de l'Esplanade, se terminent progressivement.

Après une première opération de débroussaillage sélectif en début d'hiver, les travaux ont été poursuivis courant du mois de mars par la plantation d'arbres fruitiers dans le verger et dans chacun des parcs à moutons. Des essences fruitières rustiques et locales ne nécessitant aucun traitement ont été sélectionnées, une protection contre les chevreuils et rongeurs a été prévue.



L'enclos parc à moutons est constitué de poteaux en acacia fendu non écorcé et entouré d'un grillage noué dit « à moutons ». L'ensemble est parfaitement intégré au paysage.

Un chemin en gravillons, qui serpente au travers du terrain, a été réalisé à la force des bras des nombreux bénévoles volontaires pour porter les seaux de gravillons sur le terrain en forte pente.

Divers aménagements sont encore en cours, comme la définition du périmètre du potager, de la mare, et des pelouses sèches, cependant le parc peut, dès à présent, être programmé dans vos cheminements piétonniers sur le territoire de la commune.

Le coût des matériaux utilisés et la main d'oeuvre s'élèvent à environ 8000 € TTC.

La municipalité remercie vivement tous les bénévoles, les services techniques, pour leur aide, ainsi que Monsieur Renner, Président de l'Association « Les Naturalistes du Saint Quentin », à l'initiative du projet du parc et à la manoeuvre au cours des travaux.

Profitez du parc et de la vue sur la vallée de la Moselle.



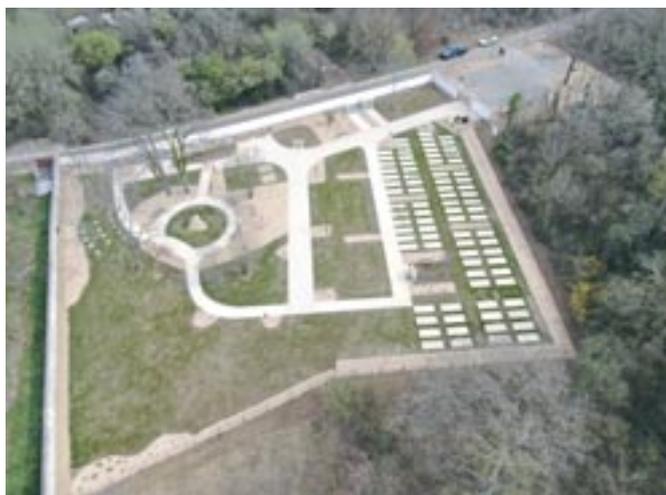
Vue à partir de la place de l'Esplanade

Raymond FRANZKE

# LE NOUVEAU CIMETIÈRE COMMUNAL PAYSAGER EST TERMINÉ

Le projet d'un 2<sup>ème</sup> cimetière communal était devenu urgent du fait du très faible nombre d'emplacements restants dans le cimetière actuel. Il est enfin réalisé et opérationnel.

Six années ont été nécessaires depuis les études hydrogéologiques, datant de juin 2016, jusqu'à l'achèvement des travaux, en mars dernier.



## Pourquoi construire un nouveau cimetière, et pourquoi paysager.

Une extension du cimetière en cœur de village n'était pas envisageable du fait de l'instabilité du sol, classé en zone rouge. C'est pourquoi la municipalité a engagé des études de faisabilité d'un cimetière route de Lessy.

Elle a souhaité construire un cimetière paysager dans un environnement naturel planté d'arbres, d'arbustes et de fleurs, un lieu propice au recueillement.

Différentes possibilités d'enterrement sont possibles avec 63 caveaux doubles, 18 caveaux simples, 80 emplacements dans les columbariums, un espace cinéraire avec jardin du souvenir, 12 cavurnes, et une aire pour urnes biodégradables. Pour les équipements complémentaires, 3 points d'eau ont été répartis dans

l'espace du cimetière et 2 bancs. A l'entrée, sont disposés 2 conteneurs et 1 composteur afin de pouvoir valoriser les plantes qui ne sont plus utilisées.

Pour faciliter le stationnement, un parking de 20 places complète l'ensemble.

Qui dit cimetière paysager, dit règlement adapté à de nouvelles prescriptions d'utilisation.

A cet effet, un arrêté municipal relatif au règlement du cimetière paysager, daté du 17 janvier 2022 est disponible en mairie, ainsi que les tarifs qui ont été actés par le conseil municipal.

	15 ans	30 ans
Cavurne	300 €	450 €
Caveau simple	1200 €	2000 €
Caveau double	1300 €	2100 €
Columbarium	450 €	600 €
Concession pleine terre	300 €	500 €

A noter que les tarifs des concessions consenties aux familles sont plus élevés que dans le cimetière actuel, car contrairement à celui-ci,

ce ne sont pas des emplacements nus qui sont mis à disposition mais des concessions déjà équipées de caveaux en béton. Auparavant, cet équipement était réalisé par les services funéraires et facturé aux familles.

Enfin, le coût global s'élève à 580 000 € TTC, auquel il convient de déduire les subventions perçues (125 000 € de l'Etat au titre de la DETR, et 100 000 € du Département au titre des subventions « Ambition Moselle », ainsi que la récupération de la TVA de l'ordre de 90 000 €).

Les travaux ont été réalisés par les entreprises suivantes :

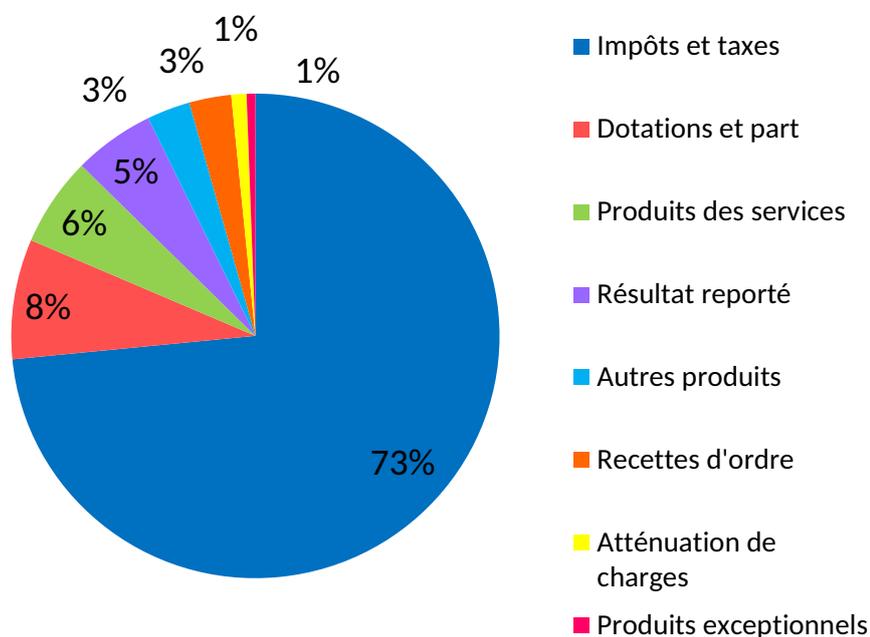
- Etudes de sol, la société THERA de Nancy
- Maîtrise d'œuvre, INGAIA SEBA Aménagement & Infrastructures
- Lot 1, Paysage DHR Moulins Les Metz
- Lot 2, V.R.D. Jean Lefebvre Woippy
- Lot 3, Equipements Funéraires, Jean Lefebvre Woippy (mandataire) et OGF/PGF (co-traitant)

Raymond FRANZKE

# LE BUDGET COMMUNAL 2022

Le vote du budget communal est un acte politique fort qui définit la feuille de route des actions menées par la collectivité. L'exercice budgétaire 2022 marque la poursuite de la dynamique d'investissement même si les dotations de l'Etat sont toujours en recul. Ainsi, le budget communal de cette année s'emploie à résoudre la délicate équation entre la stabilité de la fiscalité, la baisse des dotations et subventions et le maintien de la qualité des services de proximité, tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Le budget 2022 a été voté le 29 mars 2022 par le conseil municipal. Ce vote a été précédé en février d'un débat d'orientations financières sur les projets envisagés et sur les marges de manœuvre possibles.

## Recettes de fonctionnement

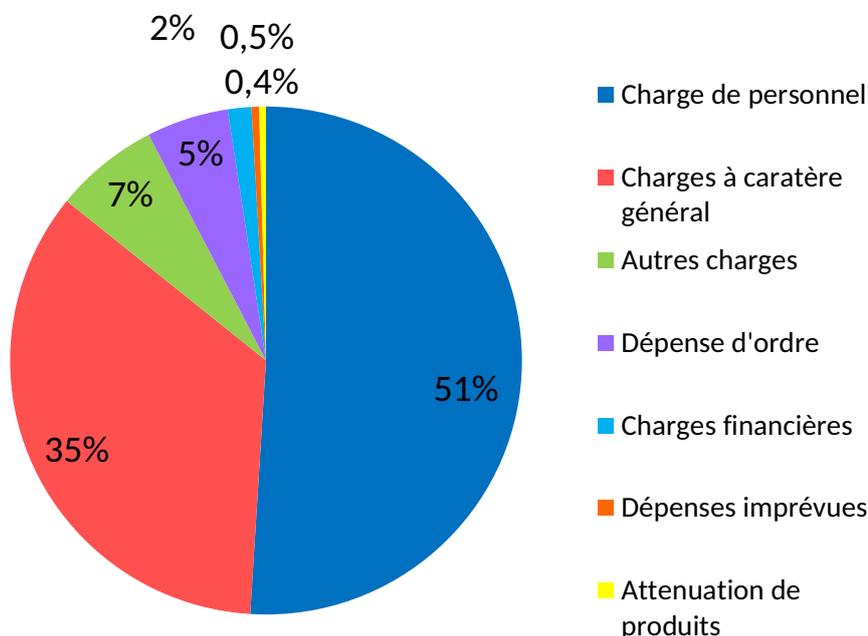


## Le fonctionnement et l'investissement

Le budget communal se compose de deux sections : la section de fonctionnement qui regroupe les dépenses récurrentes de la commune et la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir. Dans la section de fonctionnement, les recettes sont constituées des impôts locaux (taxes foncières), des dotations et participations de l'Etat et des recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (périscolaire, locations de salles). Les dépenses de fonctionnement sont constituées principalement par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

La section de fonctionnement s'équilibre en 2022 à 2 088 064 €.

## Dépenses de fonctionnement



Le budget d'investissement de la commune regroupe en recettes les taxes liées aux permis de construire, les subventions d'investissement pour les projets réalisés, la vente de terrains ou de biens immobiliers et enfin l'emprunt. Les dépenses concernent les acquisitions de mobilier, matériels, travaux sur les bâtiments communaux, les aménagements urbains et les constructions nouvelles.

La section d'investissement s'équilibre pour 2022 à 1 772 415 €.

**Pour 2022, les principaux projets qui seront réalisés ou engagés sont :**

- l'extension de la maternelle
- la réalisation d'un court couvert multi-activités au tennis club
- la création d'une nouvelle aire de camping-cars
- l'installation de nouvelles bornes de recharge VL électriques
- la réfection de la toiture de la bibliothèque
- l'extension du parking St Quentin
- les travaux d'entretien et d'embellissement des écoles
- les aménagements urbains et le fleurissement
- le parc écologique et de la biodiversité.

A noter que des crédits sont également inscrits pour engager les études préalables à l'enfouissement des réseaux aériens restants et à la rénovation de la Place de l'Esplanade.

**Ce qu'il faut retenir du budget de la commune pour 2022**

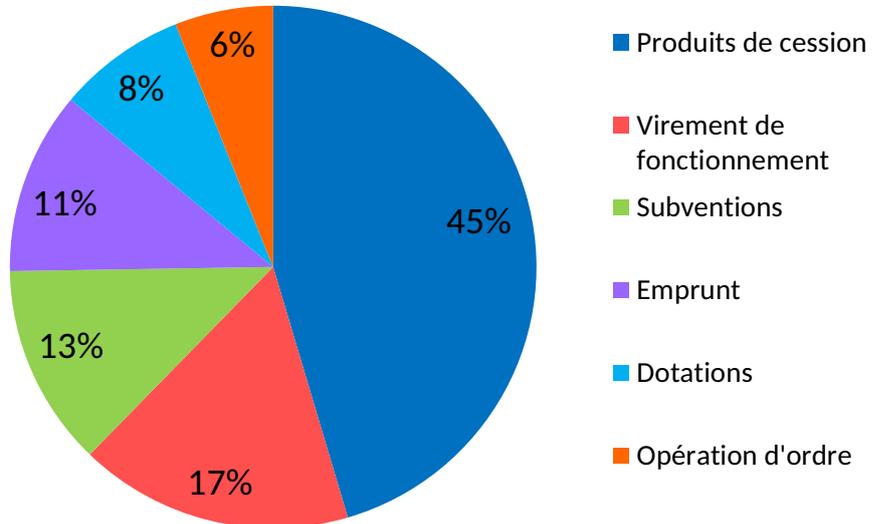
Un budget en équilibre pour montant de 3 860 479 €.

Une stabilité des taux des taxes locales (depuis 8 ans.)

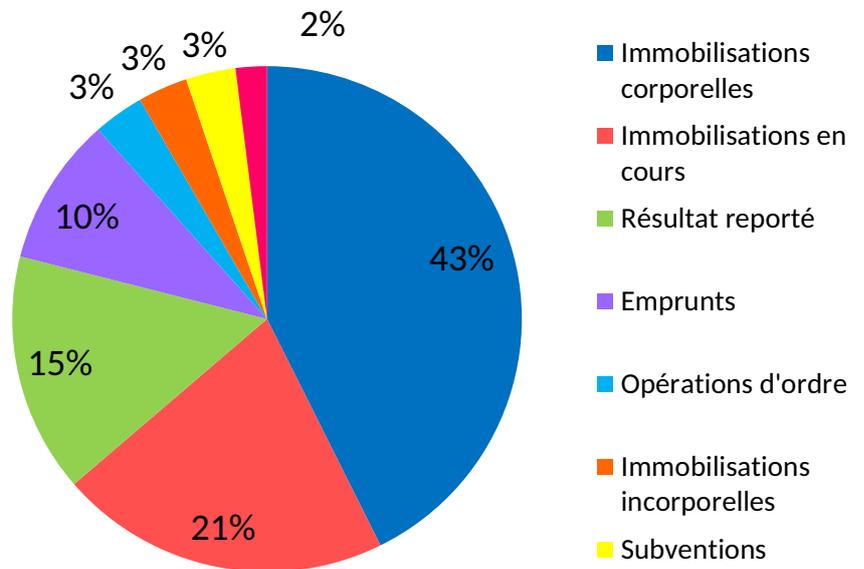
Un budget d'investissement qui traduit la volonté de la commune d'améliorer le cadre de vie des Sigéo-Castellois.

Un niveau d'endettement maîtrisé qui n'obère pas les capacités d'investissement pour les années futures.

**Recettes d'investissement**



**Dépenses d'investissement**



Emmanuel BRANDENBURGER et Frédéric NAVROT



## VOUS AVEZ DIT CHINER ?



Dimanche 1<sup>er</sup> mai, la tradition de la brocante a retrouvé sa place. Mais cette année, elle s'est tenue pour la première fois en bas du village.

C'est par un soleil éclatant et bienvenu que le quartier de la Passerine et les rues environnantes se sont animées très tôt ce matin-là. Exposants sigéo-castellois et fidèles de l'association Scy Loisirs, mais aussi curieux de tous bords se sont retrouvés pour la traditionnelle Brocante du 1<sup>er</sup> mai. Une nouveauté de taille cette année : le lieu choisi était en bas de la commune, afin d'installer davantage de stands, d'optimiser le stationnement et de déplacer cette animation à proximité d'infrastructures plus pratiques pour tous.

Plaisir de fouiller ou démarche vertueuse de recyclage, le concept de vide-grenier permet à tous de faire le tri dans ses armoires et de donner aux objets une seconde vie. Ainsi livres, bibelots, vêtements et petits meubles voisinent avec lampes, jouets et vaisselle à recycler pour le plus grand plaisir des chineurs occasionnels ou plus avertis. Et puis quel bonheur aussi de se retrouver autour des stands de restauration, de la buvette ou dans les allées bondées de visiteurs friands de curiosités et à la recherche d'objets rares, originaux ou utiles. On parle beaucoup de « vintage », de sites de revente sur internet, de troc et de cette « occasion » qui fera faire des économies et restera un souvenir de marchandage et d'échanges ; eh bien à Scy-Chazelles c'est une tradition bien ancrée et point n'est besoin de technologie pour remettre dans le circuit tout ce qui ne sert plus au vendeur mais ravit l'acheteur.

Ainsi la reprise de cette manifestation « bon enfant » a-t-elle eu un succès mérité et récompensé les efforts de la dynamique association qui l'encadre depuis des années. Remercions les de permettre ces retrouvailles et d'animer nos rues si calmes les dimanches. Je crois qu'on peut dire « à l'année prochaine » sans hésitation !

Claire ADAM

## COMMÉMORATION DU SOUVENIR FRANÇAIS ET REMISES DE MÉDAILLES

La commémoration en hommage aux victimes des différents conflits est un moment important pour la commune et le Souvenir Français.

Samedi 02 avril 2022, accueillie par quelques flocons de neige, la cérémonie, débuta par une messe dite par l'Abbé Jérôme Petitjean qui a béni le nouveau drapeau de la section du souvenir français de Scy-Chazelles tout juste sorti des ateliers de création.

L'assemblée s'est ensuite rendue devant le monument aux morts. Le sénateur Jean-Marie Mizon, une trentaine de porte-drapeaux dont le jeune Maxime Lesage qui officiait pour la première fois et près de cinquante Sigéo-castellois, étaient réunis afin d'honorer les victimes des différents conflits.



Hervé Pernin, également porte drapeau, a été mis à l'honneur. Il a été doublement décoré : de la médaille d'Anciens Combattants par Monsieur Neglot-Blatner au nom du Ministre de la Défense, et de la médaille du titre de reconnaissance de la nation des mains de M. Burgund au nom du Ministre délégué aux Anciens Combattants.

Ce fut ensuite le temps des discours officiels dans lesquels M. Musso, président de la section, a rappelé notre devoir de reconnaissance envers ceux qui sont morts pour leur patrie et a remercié toutes les per-



sonnes qui, au quotidien, luttent pour notre sécurité. Il a rappelé également que le Souvenir Français n'est pas une association d'anciens combattants et que tout le monde peut y adhérer. Son discours a été suivi par l'allocution de Frédéric Navrot, Maire de Scy-Chazelles.

Comme il se doit, la commémoration s'est achevée par le dépôt de gerbes au pied du Monument aux Morts ainsi qu'une minute de silence et de recueillement.

Les convives se sont ensuite retrouvées autour du verre de l'amitié offert par la municipalité.

Marc BURGUND

## UNE EXTRAORDINAIRE SOLIDARITÉ

Les habitants de Scy-Chazelles ont été particulièrement réactifs et ont fait preuve d'une générosité exemplaire en faveur des Ukrainiens. Suite à un appel aux dons lancé par la commune pour les journées des mercredi 2, jeudi 3 et vendredi 4 mars (matin), de nombreux dons ont été collectés en mairie (produits d'hygiène, denrées alimentaires, vêtements et couchages). Les employés de la mairie les ont empaquetés. Puis, une dizaine d'habitants de la commune ont assuré pendant plusieurs semaines les permanences et les mises en cartons.

Bravo à nos concitoyens pour leur élan de générosité !



# LA RÉGULATION DE LA POPULATION DES SANGLIERS CONTINUE

Suite à la demande faite à la préfecture pour deux chasses en milieu urbain, plusieurs battues ont été organisées sur le territoire communal.

Cela fait plusieurs mois, le confinement aidant, que les sangliers ont pris leurs aises aux alentours de la commune, ravageant jardins et abords d'habitations. Afin de sécuriser au maximum l'environnement des citoyens du village, la mairie a obtenu de la préfecture de Moselle un arrêté pour une autorisation de chasse en milieu urbain. Une procédure nécessaire pour réguler la population d'animaux de plus en plus pressante sur le ban communal.

Le jeudi 13 janvier 2022, quatre sangliers ont été ainsi aperçus à l'ancienne MECS, au centre du village, deux ont été abattus et deux autres se sont échappés et n'ont pu être neutralisés, étant trop proches des habitations. Une seconde battue a ensuite été organisée le 24 février, soit un peu plus d'un mois plus tard, au même endroit et le résultat est prometteur : aucun des sangliers chassés n'a semblé être revenu sur les lieux, et seuls deux chevreuils ont été aper-



çus par les chasseurs, qui ne les ont évidemment pas tirés.

Depuis, d'autres sangliers nous ont été signalés à divers endroits sur la commune pour autant de dégâts dans les jardins privés des particuliers. La mairie a donc rencontré l'attributaire du bail de chasse sur notre commune, Pascal Rémy, afin de définir à ses côtés les lieux les plus fréquentés par les ovidés sur les 233 hectares de terre chassable à Scy-Chazelles. Trois miradors sont implantés sur la zone et, sur la période de février 2021 à février 2022, quarante-deux sangliers ont été abattus. Un nombre qui peut paraître énorme, mais malheureusement insuffisant encore pour réguler leur population.

Des Drucken (mini battues de 10 chasseurs maximum) pourraient donc être mises en place. Elles se feront à la demande du Maire, qui délivrera alors l'autorisation par arrêtés. Monsieur Rémy va, de son côté, répertorier les sites chassables et reviendra vers la Mairie pour la réalisation de ces battues.

Richard PERRET





## AU CŒUR DE L'ÉCOLE

Au cœur des familles, il y a les enfants, et au centre de la vie des enfants, il y a l'école. L'école c'est les copains, les enseignants, la vie sociale, le quotidien qui fait grandir et comprendre.

A Scy-Chazelles, nos écoles se portent bien, les effectifs, en baisse il y a quelques années, sont repartis à la hausse et les prévisions vont dans ce sens. Cette année, ce sont 84 petits qui fréquentent l'école maternelle Arc en Ciel et en primaire 134 enfants animent Bernard Rabas. Une nouvelle classe s'est ouverte cette dernière rentrée pour les maternelles, accueillie dans les murs de Bernard Rabas par manque de place, et ce sera aussi le cas pour une classe de primaire en 2022/2023 ; 141 élèves sont en effet prévus sur les futures listes de septembre. Aussi de nombreux travaux et aménagements ont-ils vu le jour et restent encore à mettre en œuvre. Rien n'est trop beau pour ces jeunes habitants !

### La fusion école maternelle – école primaire

Mais la grande nouveauté de cette année et cette prochaine rentrée scolaire est une fusion prévue des deux écoles, réunies en un seul groupe scolaire avec une seule directrice, ce qui facilitera toutes les démarches administratives sans rien changer au quotidien de nos enfants. En effet, pour améliorer l'organisation des écoles, l'Inspection Académique (IA) préfère n'avoir qu'un interlocuteur plutôt que deux au niveau de la direction. Une seule directrice, vraisemblablement Madame Brunella selon les échanges que nous avons eus avec les deux directrices actuelles et l'IA, assurera donc à partir de l'année prochaine la direction des deux niveaux, maternel et primaire. Certains craignent que les spécificités de l'école maternelle disparaissent dans cette fusion. Mais il n'en sera

rien, les classes de primaires et de maternelles restent distinctes et il nous semble peu probable que la nouvelle directrice impose des choix sans concertation avec son équipe élargie. En outre, l'IA apportait d'importants avantages en contrepartie de cette fusion : maintenir la 4<sup>ème</sup> classe de maternelle qui était menacée de fermeture, confirmer l'ouverture d'une 6<sup>ème</sup> classe de primaire, et garantir le maintien de ces dix classes pour au moins trois ans. C'est l'assurance donnée par l'inspection académique, après discussions et négociations entre le Maire et le Directeur académique ; les effectifs resteront ainsi très appréciables (22 enfants par classe en moyenne) et un projet pédagogique commun sera tout bénéfique pour nos enfants.

C'est pour toutes ces raisons que la fusion des deux écoles a été votée par le conseil municipal.

### Les projets pédagogiques ne manquent pas

En dehors de cette actualité « administrative », il est bon de rappeler également que l'école fourmille de projets : que ce soit la rentrée en musique des plus petits ou la séquence cyclo des primaires, il se passe toujours quelque chose et la municipalité est toujours à l'écoute des besoins générés à ces occasions. Ainsi visite à l'Arsenal, atelier avec l'auteur en résidence à Scy-Chazelles et visite à la mairie donnent ouverture et curiosité aux élèves de CM1 et CM2 ; puis viendra la classe verte, étape inoubliable dans une scolarité. En CE1 et CE2, c'est une expérience de « tutorat » entre les « grands » de primaire et les « grande section » de maternelle auxquels ils font la lecture, établissant une complicité efficace entre les écoles et les niveaux ; et encore ? L'entretien d'un jardin (toujours les Services Techniques !) et de cultures en intérieur comme en extérieur les mobilise et sensibilise à nature et environnement. Pour toute l'école primaire, l'objectif commun c'est la « marche » et ses richesses qui prime cette année, alliant goût de l'effort et observation du cadre de vie. Enfin, le lien tant géographique que pédagogique avec la bibliothèque municipale donne aux enfants l'appoint de culture nécessaire à leur épanouissement intellectuel. Tant d'étapes efficaces les mènent au collège où ils arrivent prêts, autonomes et matures, grâce aussi au réseau d'aide pour ceux qui ont plus de mal. A Scy-Chazelles, personne ne reste « au bord de la route » ! Merci l'école !

Claire ADAM



**La municipalité ne fait rien pour accueillir des familles ukrainiennes. Elle pourrait par exemple utiliser les locaux de l'ancienne Maison de l'Enfance à côté de la maison de Robert Schuman.**

**X Faux** La commune n'a ni la compétence, ni les locaux pour assurer de l'accueil familial d'urgence. Cela relève d'organismes d'Etat ou de villes de grande taille. Par ailleurs, la commune ne peut pas utiliser des locaux qui ne lui appartiennent pas (l'ancienne MECS du Département est désormais une propriété privée objet d'un projet de reconversion).

**Le Maire a promis de revenir vers les riverains de la Voie de la Liberté pour approfondir les problématiques soulevées par ces derniers (stationnement, vitesse, sécurité, ...), mais il ne l'a toujours pas fait.**

**✓ Vrai** Une seconde réunion publique est bien prévue avec les riverains pour échanger de nouveau sur ces sujets. Elle aura lieu dès que la Préfecture et la Métropole de Metz auront examiné les suites possibles aux demandes formulées par le Maire (installation de radars automatiques, étude de réaménagement de la Voie de la Liberté, ...).

**La fusion des écoles communales en septembre prochain va faire disparaître l'école maternelle Arc-en-Ciel.**

**X Faux** La fusion des écoles n'est qu'une fusion « administrative » de nos écoles, souhaitée par l'éducation nationale et acceptée par la municipalité, avec une contrepartie non négligeable : une ouverture de classe supplémentaire en primaire et un maintien de nos 4 classes de mater-

nelle et de nos 6 classes de primaire sur les 3 prochaines années, même en cas de baisse de nos effectifs. Nous gardons donc bien une école maternelle et une école primaire, mais il n'y aura désormais plus qu'une seule directrice pour les 2, avec un temps de décharge de 2 jours par semaine pour ses missions administratives de direction.

**Les difficultés récurrentes de circulation et d'engorgement du village lors de la brocante du 1<sup>er</sup> mai ont conduit à la délocaliser à Scybas.**

**✓ Vrai** Face au succès grandissant de la brocante organisée par l'association Scy Loisirs chaque 1<sup>er</sup> mai, les difficultés d'accès et de stationnement dans la partie village ont elles aussi été grandissantes. En accord avec l'association, la municipalité a envisagé de la délocaliser rue de la Passerine cette année. Essai concluant et très positif, le succès était toujours bien au rendez-vous et les difficultés auparavant connues bien moindres !

**Le point de vue situé route touristique fait l'objet de plus en plus d'actes d'incivisme (détritus, dépôts sauvages, dégradations) et de nuisances.**

**✓ Vrai** Ce lieu de balades fort apprécié des promeneurs et amoureux de la nature, l'est également pour des regroupements d'individus pas très respectueux des principes élémentaires de civisme et de règles de vie en communauté. La mise en place de dispositifs de vidéo-protection et de conteneurs poubelles mieux dimensionnés sont donc à l'étude...

Frédéric NAVROT

# LE COOKS S'EST INSTALLÉ À SCY-CHAZELLES

Depuis le mois de Février, le Cooks, pizzeria bien connue sur le secteur, a quitté son local de Longeville-les-Metz, pour s'installer au 128 voie de la Liberté à Scy-Chazelles. Elle vient agréablement compléter l'offre de restauration existante sur notre commune. Ce nouveau lieu a été refait à neuf et est très agréable, on peut désormais s'y attabler pour un moment sympathique. Le Cooks est composé d'une équipe jeune, dynamique, au service des clients, de plus elle cultive la convivialité. La cuisine qui y est pratiquée, associe la cuisson au four et celle à la plancha afin de servir des pizzas pleines de saveur. Chaque jour des plats variés sont proposés au menu. Il est aussi possible pour les clients de commander à emporter ou de se faire livrer.

Pour avoir plus de renseignements sur l'offre du Cooks, il est possible de retrouver l'équipe sur la page Facebook du restaurant à l'adresse suivante <https://www.facebook.com/lecookspizzeria>.



Annick GRATIER DE SAINT LOUIS

## SAMEDI 7 MAI ET DIMANCHE 8 MAI MARCHÉ AUX FLEURS ET AUX PLANTES POTAGÈRES À SCY-CHAZELLES

Les habitants de Scy-Chazelles ont retrouvé le plaisir d'acheter sur place les replants et les fleurs qui viendront garnir leur jardin. Le besoin s'est d'autant plus fait ressentir que la météo était des plus clémentes.

Installé à l'Espace Liberté, le marché disposait d'un espace plus vaste pour mettre en valeur son assortiment aussi varié que coloré. Dans ce nouveau cadre tout à fait adapté, les Amitiés Sigéo-Castelloises, fidèles organisateurs de ce rendez-vous, se sont mobilisées pour servir et conseiller les visiteurs qui évoluaient dans une ambiance chaleureuse, décontractée et fort sympathique.



Yannick GROUTSCH



18 mars 2022  
Saint Patrick



## DIAPORAMA



2 avril 2022  
Souvenir Français  
Première cérémonie pour Maxime Lesage



Solidarité avec l'Ukraine



3 avril 2022  
La Quentinoise  
Ravitaillement au l'avoire par Scy-Chazelles Loisirs



6 mai 2022  
Concert Emari  
Bibliothèque en scène

# ACCUEIL DES NOUVEAUX ET CONCOURS PHOTOS

**Vendredi 22 avril, les nouveaux habitants ont été reçus par la municipalité et ont pu constater le dynamisme de la commune puisqu'on remettait les prix du concours photo.**

Près de 20 invités s'étaient rendus à la réception organisée par la Municipalité salle de l'Esplanade. C'est une tradition très bien rôdée : aux mois d'octobre et d'avril, le Maire, entouré de ses conseillers accueille les nouveaux habitants qui se sont déclarés aux services de la Mairie. Il souligne les nombreux atouts de la commune, son emplacement, son patrimoine, ses grands projets, ses services... Même si certains les connaissent déjà un peu, il est toujours bon de les rappeler afin d'apprécier ensemble les aménités de Scy-Chazelles.

Cette année, la réception s'est accompagnée de la remise des lots du Concours photos. Organisé du mois de septembre 2021 au mois de janvier 2022, ce concours prenait en compte les qualités artistiques des photos ainsi que le nombre de likes obtenus sur les réseaux sociaux de la commune. L'objectif était de récompenser le regard porté sur les paysages d'automne mais aussi les interactions virtuelles car nous devons rassembler des publics de toutes les générations. En famille ou individuellement, les participants se sont engagés avec enthousiasme dans ce concours mais le jury a dû désigner des vainqueurs. Ainsi, le photographe arrivé en 1<sup>ère</sup> position du concours est Antoine Huther, âgé de 10 ans. Le Maire lui a remis un bon d'achat Kadéo d'une valeur de 100 euros. Les photographes arrivés 2<sup>ème</sup> ex aequo sont Marie-Françoise Bolzinger et Tatiana Molinari qui ont reçu chacune un bon d'achat de 75 euros. Arrivés ex aequos en 3<sup>ème</sup> position, Dominique Baldi et Julien Moliner ont reçu un bon d'une valeur de 50 euros. Mais nous n'oublions pas les autres participants qui méritent également d'être mis en avant et en particulier Chantal Montinet, la famille Archen, la famille Renaux ainsi que Valentin Jonot.



Les photos des gagnants se trouvent sur  
<https://www.mairie-scy-chazelles.fr/resultats-concours-photos-5107.html>

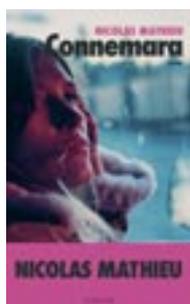
La réception s'est achevée par un buffet au cours duquel les invités ont pu admirer les photos en situation réelle et en présence de certains photographes. Les nouveaux sont repartis avec un livret d'accueil et certainement avec une très bonne impression des habitants qu'ils vont côtoyer. Félicitons tous les participants à ce concours et souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants.

Yannick GROUTSCH

# LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque vous aide dans votre choix de lecture. Vous pouvez faire un choix parmi la sélection présentée ci-dessous puis venir vous rendre à la bibliothèque. Vous découvrirez de plus des animations et bénéficierez de conseils de vive voix.

## Nos coups de coeur



**Connemara**  
N. Mathieu / Actes Sud

Dans ce récit situé dans le Grand Est, et notamment à Nancy, l'auteur nous raconte les retrouvailles de deux êtres nés au même endroit, mais aux trajectoires opposées et qui, à 40 ans, se demandent à côté de quoi ils sont passés. En observateur précis, Nicolas Mathieu décrit à la fois l'intime et le social et effectue des allers et retours entre le passé et le présent afin de camper ses personnages et d'expliquer leurs colères et leurs aspirations.



**La toute petite reine**  
A. Ledig / Flammarion

Ce roman retrace le destin d'un homme et d'une femme dont la vie a été bouleversée. Ils ne se connaissent pas, mais vont se rencontrer par hasard. D'autres personnages, dont un couple de psychiatres, vont intervenir et constituer le fil conducteur de ces histoires poignantes, racontées avec beaucoup de pudeur. Cette citation de Sénèque "Seul l'arbre qui a subi les assauts du vent est vraiment vigoureux, car c'est dans cette lutte que ses racines, mises à l'épreuve, se fortifient" illustre parfaitement le parcours de ces personnages.



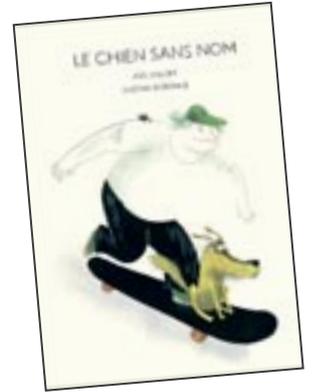
**La carte postale**  
A. Berest / Grasset

Leila, d'ascendance juive, reçoit en 2003 une carte postale avec les noms de quatre membres de sa famille disparus durant le génocide nazi. Sa fille, intriguée, reconstitue le périple de la famille originaire de Russie, et découvre la montée de l'antisémitisme, l'horreur des rafles, la complicité des collabos, les dénonciations, mais aussi le courage des opposants et des résistants. Un récit dur et sobre qui retrace une histoire familiale à la façon d'une enquête policière.

## Concours Mosel'lire

Cette année, le concours initié par le Département de la Moselle fête ses 14 ans. Destiné aux jeunes de la maternelle au lycée, il vise à encourager la lecture, l'écriture et la création, ainsi qu'à faire découvrir aux jeunes lecteurs, auteurs et illustrateurs de jeunesse. Tous objectifs auxquels la bibliothèque de Scy-Chazelles souscrit entièrement depuis de nombreuses années. Cette année : c'est la classe de CE2 de Madame Boutter, associée à l'action, qui a été retenue.

Après la présentation des ouvrages en novembre à la Direction de la Lecture Publique et des Bibliothèques (DLPB), nous avons porté notre choix sur le livre *Le Chien sans nom* (Albin Michel) de l'auteur messin, Joël Egloff et de l'illustrateur Gaëtan Dorémus. Connu pour ses romans pour adultes (*J'enquête*, *L'Étourdissement*), c'est la première fois que cet auteur écrit pour la jeunesse. Dans ce livre, on retrouve son humour et son style, à travers l'histoire d'un chien à qui personne n'a jamais donné de nom et qui en trouvera un en même temps qu'une famille...



Chaque vendredi matin les enfants ont pu écouter Estelle à la bibliothèque, accompagnée de deux bénévoles, leur lire ce beau et long récit, et relayée par Madame Boutter dans le cadre de sa classe. Le livre lu, les enfants ont pu se consacrer à la phase d'écriture et de création. Ils ont imaginé un récit qui prend le contre-pied de celui de l'auteur : *Comment j'ai adopté Monsieur Baratin, vu par le chien*, écrit collectivement et recopié de même aux crayons de toutes les couleurs. Comme il s'agissait d'une histoire de noms, les enfants ont appris d'où vient leur prénom : origines latine, grecque, hébraïque, arabe, celte, germanique, une belle diversité. Ils ont ensuite personnalisé la petite carte rendant compte de cette recherche.

Enfin, ces différents écrits ont été placés dans une « boîte à lecture » évoquant l'univers du livre par des écrits et des objets présents dans l'histoire : un sapin, une tasse, un cœur, une balle, les paroles de la chanson Mirza (pour en savoir plus, vous trouverez le livre de Joël Egloff à la bibliothèque !).



Cette réalisation a été remise début mars à la bibliothèque départementale où elle va être appréciée par un jury. Des chèques-lire pour la classe récompensent les classes lauréates.

Dernière phase du projet : accueillir un auteur en classe ! C'est avec un grand plaisir que les élèves ont accueilli, le 29 avril, Thomas Lavachery, auteur pour enfants et adolescents, et dont le livre, *Lilly sous la mer* (École des Loisirs) fait aussi partie de la sélection Mosel'lire 2022.



## Interrogatif, impératif ou déclaratif ?

Durant les accueils de classes à la bibliothèque, les élèves de la classe de CM1 ont cherché des titres de livres dont les phrases sont déclaratives, interrogatives ou impératives. L'occasion de faire de la grammaire « en douce », et de proposer 3 tables avec les livres trouvés par les élèves dans l'ensemble de la bibliothèque.

## Coloriage géant

Les lecteurs de la bibliothèque s'étaient déjà associés pour réaliser un puzzle de 1008 pièces, ils ont colorié un dessin géant... Seul-e, en famille ou entre amis, chacun a apporté sa touche de couleur à ce coloriage de 150 cm de long.



## Les Nuits de la lecture 2022

Le 21 janvier 2022 à 19h, onze volontaires ont lu devant le public venu pour l'occasion la quasi-totalité des 35 mots d'amour collectés à la bibliothèque durant le mois de janvier, dans le cadre de la 6<sup>ème</sup> édition des Nuits de la Lecture (Centre national du Livre-Ministère de la Culture). Ils étaient accompagnés par la comédienne et chanteuse Françoise Markun, compagnie ARKIVI. Une action culturelle 100% participative ! Merci aux contributeurs, aux lecteurs-volontaires et au public.

Cette soirée a fait des ricochets lors de la Saint Valentin : deux des contributions ont été lues lors d'une émission radio sur France Bleue Lorraine par la comédienne Françoise Markun.



des livres les plus empruntés en 2021

(par catégorie)

### ROMAN

*Et que ne durent que les moments doux* de Virginie Grimaldi, Fayard

### POLICIER

*L'illusion* de Maxime Chattam, Albin Michel

### MANGA

*Dragon Ball Z, tome 1 Son Goku*, d'Akira Toriyama, Glénat

### ALBUM JEUNESSE

*Cornebidouille contre Cornebidouille* de Pierre Bertrand et Magali Bonniol, École des Loisirs

### BÉBÉ LECTEUR

*Au dodo p'tit Loup* d'Orianne Lallemand, Auzou

### BD ADULTE

*Maison Ronde : Radio France de fond en comble* de Charlie Zanello, Dargaud

### BD JEUNESSE

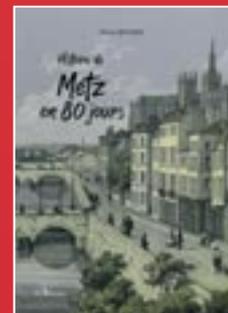
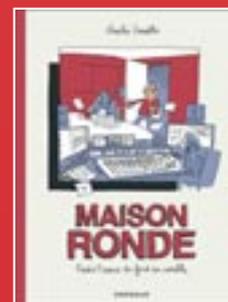
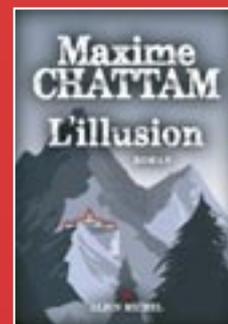
*Dad, la force tranquille* de NOB, Dupuis

### DOCUMENTAIRE ADULTE ex aequo

- *L'Histoire de Metz en 80 jours* de Pierre Brasme
- *L'Officine et Vivre avec nos morts* de Delphine Horvilleur, Grasset

### MENTION SPÉCIALE

*S'adapter* de Clara Dupont-Monod, Stock





Vos élus  
(de gauche à droite) :  
J-Jacques NEYHOUSER,  
Pascale GIQUELLO &  
Georges KRAUS  
sigeo57160@gmail.com

## LISTE ALTERNATIVE CITOYENNE

### Nous prenons la parole !

(Droits de l'opposition - Article 83 de la loi du 7 août 2015)

Pour suivre nos contributions : <https://www.mairie-scy-chazelles.fr/vie-municipale/parole-aux-elus-3931.html>

## SOLIDARITÉ UKRAINE

L'actualité incontournable, celle qui s'impose à tous, c'est évidemment la guerre d'agression déclenchée par le dictateur Vladimir Poutine contre l'Ukraine. De fait, elle bouleverse tous les équilibres patiemment construits au sortir de la deuxième guerre mondiale. Elle ouvre des perspectives terrifiantes, avec le recours possible à l'utilisation de l'arme nucléaire.

En tout état de cause, la guerre en Ukraine, plus que celles que l'on a pu suivre ces dernières années (en Syrie notamment), nous interpelle profondément. Elle se déroule à nos portes et à des implications directes sur nos vies, à moyen terme mais aussi déjà au quotidien : le prix des carburants et d'autres matières premières (blé et autres céréales) ont subi des hausses ou des fluctuations liées à ce conflit... Elle nous concerne aussi par l'afflux massif des réfugiés ukrainiens vers tous les pays de la zone européenne, ceux qui ont une frontière commune avec le pays concerné, mais aussi ceux qui, comme la France, se sont proposés pour leur venir en aide et les accueillir. Il s'agit là d'un geste élémentaire d'humanité et de solidarité avec un peuple martyr.

Dans le cadre du soutien d'urgence, la municipalité et les habitants ont déjà participé à la collecte de biens pour être envoyés en Ukraine.

Mais par ailleurs, la commune dispose de possibilités d'hébergement pour assurer si le besoin s'en faisait sentir, l'accueil des réfugiés, principalement des femmes et des enfants. La maison Masson, propriété de la commune, voire les locaux du centre de l'enfance vides pourraient permettre de répondre à une demande d'hospitalité ...

Il ne fait pas de doute que Scy-Chazelles, commune « berceau de l'Europe », et ses habitants, à l'instar d'autres municipalités de l'agglomération messine, sauront faire preuve de toute la solidarité nécessaire vis-à-vis de cette population.

## SPR

Le processus de modification du Site Patrimonial Remarquable (SPR) de Scy-Chazelles, initié par la municipalité actuelle, suit son cours. Il vise à supprimer un certain nombre de protections des espaces et du patrimoine bâti et en particulier à permettre plus de constructions, plus hautes, plus denses, y compris dans des lieux où elles sont actuellement interdites. Nous nous opposons fermement à ce projet ainsi qu'à la procédure suivie, qui ne nous semble pas conforme à ce qu'a prévu la législation, et avons répondu à l'enquête publique en ce sens.

Pour mémoire, l'immeuble en cours de construction au bord de la Voie la Liberté, sur le site de l'ancien Aldi, que nombre d'entre vous trouvent particulièrement haut et proche de la route, a été rendu possible par une modification du plan local d'urbanisme auquel nous étions opposés.

## ARBRES

Nous avons organisé une manifestation pour nos arbres en février 2021, et pour que les deux malheureux tilleuls centenaires abattus au calvaire de la route de Lessy par la municipalité soient enfin remplacés. Nous nous réjouissons d'avoir obtenu gain de cause (deux arbres ont été plantés), tout en sachant que deux jeunes arbres ne remplaceront jamais deux centenaires, et que nous aurions préféré le choix d'essences locales et mellifères. Plusieurs marronniers de l'Esplanade ont été abattus, dont deux ces derniers mois. Nous avons demandé lors du dernier conseil municipal, que chaque arbre abattu soit remplacé à l'identique, ce qui est d'ailleurs imposé par la réglementation du Site Patrimonial Remarquable.

Enfin nous déplorons que le stationnement des véhicules perdure sur le belvédère, le passage et le stationnement des véhicules étant néfastes aux racines et à l'intégrité de nos vénérables marronniers.

## DES CHANTIERS QUI N'EN FINISSENT PAS

Depuis un certain temps les travaux de construction de particuliers ou de promoteurs créent des nuisances importantes pour les riverains du haut comme du bas de la commune. Et d'autres sont encore à venir...

Outre le fait qu'ils s'étendent sur la durée (des années parfois), ces chantiers engendrent des nuisances sonores, de gestion des déchets, de perturbations du trafic et de salissures pour lesquels les riverains peinent à trouver un interlocuteur. Ces travaux se déroulent souvent du lundi au samedi (ce qui est autorisé), mais aussi parfois le dimanche, jours fériés compris. Le RL du 27 juin 2021 a relaté ainsi le grave accident dont a été victime ce dimanche-là un ouvrier tombé d'un toit. Polytraumatisé il avait dû être héliporté.

Par ailleurs ces chantiers en cours causent un préjudice esthétique pour la commune dans la mesure où laissés en suspens, ils présentent à divers endroits façade, abords, terrains éventrés.

Ces nuisances perdurent et se multiplient. Il existe une charte pour les chantiers émanant du gouvernement qui s'appelle Greenaffair. Pourquoi ne pas s'en inspirer ?



## FRÉCOTE : UNE AIRE DE JEUX DÉLABRÉE

Toboggan délabré et inaccessible depuis de nombreuses semaines, balançoire à ressort cassée, jeux hors d'âge, pneus de voiture en guise d'amortisseurs, mais sans doute toxiques pour les enfants, filet de but retenu par un moyen de fortune (bâton), paniers de baskets jamais refixés sur leurs montants... Le moins que l'on puisse dire,

c'est que l'aire de jeux pour enfants de la Frécote semble laissée à l'abandon depuis bien longtemps ! À vrai dire, depuis la première mandature de M. Navrot...

Alors, pourquoi tant de disgrâce pour cette aire de jeux, point de rencontre des familles, dont le potentiel de convivialité n'est plus à démontrer ? Pourquoi priver petits et grands d'un espace public de proximité ? Il semble que le maire nourrisse un projet « d'envergure » pour la place de la mairie et ses alentours, projet qu'il ne communique pas, tout en faisant mine d'organiser des actions de « démocratie participative » pour le justifier... Mais combien de temps encore faudra-t-il « contempler » les vestiges du passé en les regardant s'écrouler ? Et pendant ce temps, les enfants grandissent... « Merci, Monsieur le Maire ! ».



## CE QU'IL EN COÛTE

Alors que nous avons été élus il y a 2 ans par près de 30 % des électeurs de Scy, nous nous interrogeons, notamment à l'occasion des conseils municipaux, sur le sens que revêt le mot démocratie pour le maire.

En effet, nous avons, nous élus de l'opposition, à faire face, à chacune de nos interventions étayées et courtoises, au mépris et à l'agressivité de M. Navrot qui ne nous gratifie pas, loin de là, de l'apparence bonhomme qu'il affiche dans les rues de la commune.

Ce mépris et cette agressivité rejaillissent sur ceux qui ont voté pour nous. Nous tenions à vous en informer.



## URGENCES

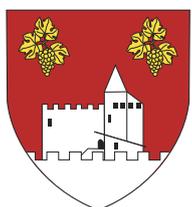
**Service du médecin de garde**  
0 820 33 20 20. En cas de non-réponse, appeler le 15.

**Usine d'Electricité de Metz**  
03 87 34 44 44

**Distribution eau potable**  
VEOLIA 0 810 463 463  
Régie de l'eau de Metz Métropole  
03 72 60 60 40

**GrDF**  
Urgence gaz naturel 0 800 47 33 33  
Raccordement 09 69 36 35 34

**Policier municipal**  
06 01 16 70 97



**Scy-Chazelles**

## MAIRIE

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h

03 87 60 07 14  
mairie@mairie-scy-chazelles.fr  
www.mairie-scy-chazelles.fr

## SANTÉ

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

**Dr A. Fanara**  
2 rue Jeanne d'Arc -Scy-Chazelles  
07 49 45 94 15

**CABINET MÉDICAL - Dr V. Gautier**  
9 rue Verdun - Moulins-lès-Metz  
03 87 60 56 08

**Dr A. Iser**  
18 rue de Metz - Moulins-lès-Metz  
03 87 60 34 96

**CABINET MÉDICAL**  
15 rue du G<sup>al</sup> de Gaulle  
Longeville-lès-Metz  
**Dr A. Mabile** 03 87 30 13 40  
**Dr A. Marly** 03 87 34 42 92

### PHARMACIE

**Pharmacie de Longeville**  
92 rue du Gal de Gaulle  
Longeville-lès-Metz 03 87 30 54 51

**Pharmacie de la Plage**  
rue de Metz - Moulins-lès-Metz  
03 87 60 02 03

### CHIRURGIENS DENTISTES

**F. Lesieur et J. Durkalec**  
91b voie de la Liberté  
03 87 60 02 40

**SAGES-FEMMES M. Bauer**  
50 bd St Symphorien  
Longeville-lès-Metz 03 87 17 28 35

### INFIRMIÈRES

#### CABINET D'INFIRMIÈRES

**V. Prette et V. Ribeiro**  
111 voie de la Liberté  
06 09 26 37 63

**L. Fauconnet et S. Schneider**  
06 61 61 90 18

### KINÉSITHÉRAPEUTE

**M. Pierlot et A. Varré**  
Avenue Anne-Marie Célestine Michel  
03 87 66 39 49

**ORTHOPHONISTE AS. Petaillat**  
67 voie de la Liberté 03 87 60 08 29

### PÉDICURE PODOLOGUE

**AK. Lithfous**  
67 voie de la Liberté 03 87 60 43 43

**OSTÉOPATHE D.O. M. Kiffeurt**  
sur RDV - 17 voie de la Liberté  
03 87 30 73 81 ou 06 99 96 40 04

### PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

**S. Fenninger**  
67 voie de la Liberté 06 02 24 36 41

## DIVERS

**La Poste** - Châtel Saint Germain et  
Longeville-lès-Metz - 3631

**Presbytère catholique**  
4 rue des Moulins  
Moulins-lès-Metz  
09 80 33 83 76

**Presbytère protestant**  
Christian Benard  
3 bis chemin de Gorze  
57530 Arnaville - 06 20 30 19 59

**Enlèvement des encombrants**  
03 87 20 10 10

**Déchetterie d'Ars-sur-Moselle**  
(Lun., jeu. : 14h - 18h30 ; Mar., mer.,  
ven., sam. : 9h30 - 18h30 ; Dim. :  
9h30 - 12h30)

**Haganis - Service clients :**  
03 87 34 64 60  
www.haganis.fr

**Bibliothèque** 03 87 60 35 52  
bibliotheque@mairie-scy-chazelles.fr  
(Mardi, jeudi, vendredi 13h-16h, mer-  
credi et samedi 9h-12h et 13h-16h)

**Accueil périscolaire**  
03 87 60 48 23  
periscolaire@mairie-scy-chazelles.fr

**Crèche « Les Scyogoneaux »**  
1 impasse de l'Archyre  
mc.scychazelles@aasbr.com  
03 87 61 24 92

**PEP Lor'Est**  
03 87 31 19 23

**Relais Assistante Sociale**  
Centre Médico-Social  
7 pl Joseph Schaff - Montigny-lès-  
Metz  
03 87 66 13 00

**CLIC - Centre Local d'Information  
et de Coordination**  
Metz Campagne 03 87 34 03 46

**ADIL - Agence Départementale  
d'Information sur le Logement**  
www.adil57.org

**Maison de la justice et du droit**  
03 87 18 50 68

**Numericable - Service client**  
3990 (0,80 cent mise en relation  
puis coût d'un appel local)

### TAXI JM SCY-CHAZELLES



Jean-Marie LEROND

5 voie de la Liberté  
03 87 80 20 54  
ou 06 62 58 38 27

Toutes distances 24h/24 - Transports de malades assis - Trans-  
ports privés ou professionnels - Gares Aéroport Commerces